Réponse par mail de Christophe Clergeau (S&D)

Les consommateurs doivent avoir le droit de choisir ce qu'ils mettent dans leur assiette. C'est un principe simple que je m'attache à défendre dans le cadre des négociations sur la régulation des nouveaux OGMs. La traçabilité et l'étiquetage sont des élèments clès du mandat du parlement qui ont été adoptés à mon initiative en 2024, afin de garder la confiance des consommateurs pour les produits alimentaires qu'ils achètent et avec les agriculteurs. Pouvoir identifier et détecter la présence de nouveaux OGMs dans l'environnement et dans l'alimentation sont notamment des principes avec lesquels nous ne pouvons transiger.

foodwatch

Christophe Clergeau
Parlement européen
Bât. ALTIERO SPINELLI, 08G273
60, rue Wiertz
B-1047 Bruxelles/Brussel

Paris, le 08 octobre 2025.

Monsieur le député,
Cher Christophe Clergeau,

Nous suivons votre travail avec attention. Nous vous sollicitions aujourd'hui à propos des négociations techniques sur la question sensible des autorisations des **nouveaux OGM (NGT)** sur le sol européen et potentiellement **dans l'assiette des consommateurs et consommatrices français**. Votre position en tant que rapporteur pour le groupe S&D est particulièrement importante.

Nos concitoyens et concitoyennes sont particulièrement inquiets des tournures que ce dossier pourrait prendre pour des questions de santé, de biodiversité, de souveraineté alimentaire ou de la mainmise de l'agro-industrie sur les semences. **Ils se posent surtout la question de savoir s'ils auront toujours leur liberté de choisir ce qu'ils mangent ou si on leur imposera ce choix**, si la ligne rouge posée par le parlement européen sur l'étiquetage des nouveaux OGM sera bien tenue et défendu lors des trilogues à venir.

La société civile, en France avec Pollinis, Objectif Zéro OGM, France Nature Environnement ou encore Générations Futures, a déjà fortement interpellé les gouvernements des pays membres de l'UE, les eurodéputés ainsi que la Commission européenne sur cette question.

Les citoyens français et françaises veulent connaître votre position et celle de votre famille politique sur l'étiquetage et la traçabilité des nouveaux OGM (NGT). Avez-vous l'intention de vous opposer à leur autorisation si l'étiquetage n'est pas transparent sur nos aliments ? défendrez-vous la ligne rouge posée démocratiquement par le parlement européen ?

Au vu du débat et des enjeux, il serait inadmissible de priver les consommateurs et consommatrices de cette information via **l'étiquetage** sur la présence ou non des nouveaux OGM dans les aliments. Il s'agit de défendre la liberté des consommateurs et consommatrices à choisir ce qu'ils mettent dans leurs assiettes, ainsi que la **transparence garantie par les textes européens**. Cette question est brûlante car les

réunions techniques s'enchaînent et le trilogue approche. **Nous comptons sur vous** pour défendre le droit à l'information des consommateurs.

Nous attendons votre réponse claire à ce sujet d'ici le 16 octobre. **Sans réponse de votre part, foodwatch considérera que vous avez choisi de ne pas défendre le droit et la liberté des consommateurs et consommatrices à choisir en toute transparence leur alimentation.**

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse rapide par écrit. Nous nous tenons à votre disposition ensuite pour tout échange.

Respectueusement,

Camille DORIOZ, Directeur des campagnes de foodwatch France

PS : Dans un souci de transparence, ce courrier ainsi que les réponses à ce dernier pourront être publiés par foodwatch